

Diplôme National d'Entraîneur 2 VB (DNE2 VB)

Module 9 « Formateur de formateurs »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none">• Entraîneur amateur jusqu'à Nationale 2.• Entraîneur en formation professionnelle. <p>MODALITES</p> <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none">• Etape 1 du DNE1 VB <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none">• 4 jours (26 heures) en présentiel <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none">• 26 heures en FEAD <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley.</p> <p>Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nicolas SAUERBREY DTN Adjoint en charge des Formations 06.69.30.05.92. nsauerbrey.dtn@ffvb.org</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <p>Donner aux candidats une méthodologie pour leur permettre de planifier, programmer, animer une action de formation d'entraîneur en vue de rejoindre le staff des formateurs d'une Equipe Technique Régionale et dispenser les contenus de formation fédéraux. Leur permettre de conduire une action de formation de formateurs avec efficacité.</p> <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none">• Être capable de concevoir une formation de formateurs• Être capable d'animer une formation de formateur• Être capable d'évaluer des candidats en formation de formateur. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 26 heures répartie sur 4 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley)</p> <p>Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.</p> <p>Modalités de positionnement</p> <p>Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.</p> <p>Modalités d'évaluation</p>
---	---

Assistante de la Formation
01.58.42.22.25.
secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :
isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :
para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 364 HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 520€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :
11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

L'épreuve de certification consiste à mettre en œuvre une action de formation fédérale sous la supervision d'un membre de l'ETR. Le candidat doit être le maître d'œuvre de la formation de sa planification, à son évaluation en passant par la gestion administrative, la coordination des intervenants, l'encadrement et l'animation de séquences de formation.

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.

- Cette épreuve consiste en une reprise de l'une des 2 épreuves (-celle qui a été manquée - ou au choix du candidat dans le cas d'un échec aux 2 épreuves-).
- Une nouvelle présentation de l'épreuve peut se dérouler tout de suite, à l'issue du module, et dans un délai maximum de 3 mois suivant la fin du module, en visioconférence.
- En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné », "Rattrapage" sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====



Direction Technique Nationale

